



Un budget 2022 ambitieux malgré la crise

L'éclairage public se modernise

De nombreux travaux engagés

### Briis en Liberté

### Les délices de la diversité

Après un an d'absence, le Festival *Briis en Liberté* nous a à nouveau enchantés avec son lot d'échanges, de dialogues, d'émotions et de découvertes.

Après une émouvante et très fréquentée inauguration du Festival au cours de laquelle le maire, Emmanuel Dassa, a salué, à l'occasion de la vingtième édition et de la rétrospective offerte par une belle équipe de bénévoles, l'engagement et l'énergie des cinq générations de maireadjoint-es qui ont créé et porté ce festival avec leurs équipes, la question de la diversité a été déclinée de plusieurs manières.

### En poésie et en peinture



Au travers de l'exposition qui a rassemblé les œuvres d'Ali Darwish, Véronique Tack, Daniela Coelho et des résidents de la maison d'accueil spécialisée "Les tout-petits" des Molières, et la restitution du travail de l'école maternelle mené toute l'année avec *La mai*-



son Elsa Triolet-Aragon, l'artiste Hopare financé par la Caisse des Écoles.

#### **Tout en humour**



À l'occasion de la soirée "Briis Comedy club" où Candiie, Rajdi El Subliminal, Jean-Baptiste Mazoyer et Redouane Behache ont tourné en dérision leur propre diversité.

#### Tout en mots

Avec la première édition du Salon "Livres en liberté" en partenariat avec la MJC et l'association *Essonne naturellement citoyenne* où plus de 50 auteur es ont présenté leurs derniers ouvrages pour nombre d'entre eux engagés.



#### **En image**

Avec la projection débat autour du film documentaire "Les nouveaux habitants" réalisé par Emmanuel Chevilliat et Victorien Tardif et du film de fiction "Wonder" qui tous deux mettent en exergue la question du regard d'autrui sur la diversité et les différences.

#### En musique





Avec le groupe Take five qui a fait danser Briis. En chansons avec Laurent Madiot et Jeanne Rochette qui ont conquis le public briissois au théâtre de Bligny grâce à la finesse de leur écriture et leur générosité.

#### **En paradant**



Avec la participation au Festival du Carnaval de la Caisse des Écoles qui a parfaitement illustré la réalité briissoise de la richesse que confère cette délicieuse diversité mise à l'honneur dans le Festival.

Aux travers d'autres rendezvous très appréciés comme le spectacle enfance, la randonnée en partenariat avec la MJC, le rallye des enfants qui a pris la forme de paralympiades cette année, ou les rencontres d'initiation de danses, les organisateurs ont démontré que la diversité était délicieuse, source de richesse et que c'est le partage et la reconnaissance des différences qui rendent l'humanité si riche et lumineuse.

Merci à l'équipe organisatrice et à tous les participants, pour cette belle édition.

## Un parfum de liberté **souffle sur Briis**



Rassemblement pacifiste pour soutenir le peuple ukrainien, 5 mars 2022



Fête de la Saint-Jean, 25 juin 2022

Après le choc de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février dernier qui a conduit le Conseil municipal à organiser un rassemblement pacifiste émouvant devant la mairie, les premiers réfugiés sont doucement arrivés en France et dans notre village. Le CCAS s'est rapidement mobilisé pour apporter aide et soutien aux réfugiés ainsi qu'aux familles d'accueil dont je souhaite saluer la solidarité et l'engagement depuis le début de la crise.

Je souhaite aussi saluer la création d'une association de solidarité avec un rayonnement intercommunal qui a vocation à coordonner, avec les communes, les aides nécessaires pour les réfugiés présents sur la Ccpl. Je déplore aujourd'hui qu'après quatre mois d'une guerre terrible, aucune perspective de paix ne soit encore tangible.

Dans un tout autre registre, après deux années difficiles de contraintes sanitaires qui ont fortement impacté notre qualité de vie, le printemps, avec le retour de *Briis en Liberté*, puis la reprise du *Festival Jeux Thèmes*, a permis de reprendre des couleurs.

Dans les deux cas, malgré les intempéries, neige pour la clôture de *Briis en Liberté* et violentes averses orageuses pour le Festival Jeux, nous étions nombreux à nous délecter de ce retour à la vie, ravis de partager à nouveau ces moments conviviaux de musiques, de danses, de chansons, de jeux et de savoureux repas, symboles indiscutables de la qualité du vivre ensemble qui caractérisent notre village.

Ensuite avec le mois de juin qui se termine, c'est un avant-goût de vacances avec le retour de la Fête de la Saint-Jean dans des conditions normales.

Ensemble, nous avons retrouvé le chemin de cette belle fête populaire où tous les Briissois·es peuvent y trouver leur compte.

Nous avons pu, sans limite, profiter avec les enfants de la traditionnelle kermesse de la Caisse des Écoles et de son concours de gâteaux, tester de nouveaux sports comme le hockey, découvrir les qualités sportives indiscutables des équipes féminines de notre club de foot de l'EPL ou encore des aïkidokas de la MJC avant de trinquer au bar de la Saint-Jean entre voisins ou entre amis et de commander son repas à partager en musique.

C'est avec le Forum des associations, pour lequel je vous donne rendez-vous à la rentrée, un des moments forts de la promotion de la dynamique de la vie associative de notre village si importante pour le quotidien de ses habitants.

Avec les membres du conseil municipal, je vous souhaite de profiter pleinement du bel été qui s'annonce.

#### Emmanuel Dassa.

Maire de Briis-sous-Forges

## Un budget 2022 ambitieux malgré la crise

Le projet mis en œuvre depuis les mandats précédents et renforcé ces dernières années est celui d'un village transformé : un village tourné vers la nature ainsi qu'un village proche des besoins de ses habitant-es avec la création de services renouvelés et modernisés.

Le budget en bref

- Pas d'augmentation de la part communale des taux d'imposition
- Endettement contenu
- Poursuite des aménagements
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Maintien des subventions aux associations

"Toujours plus difficile à monter." Ce constat a dû toucher l'ensemble des conseils municipaux de France lors de leur vote du budget. Après deux années de crise sanitaire, c'est cette fois la guerre en Ukraine et surtout la flambée des prix de l'énergie qui s'invitent dans le travail de construction du budget.

Le poste énergétique est celui qui pose le plus de problèmes, une très forte augmentation a été prévue. Il faudra être très vigilant et accélérer ou renforcer l'isolation des bâtiments publics.

Comme depuis six ans, le Conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux malgré un contexte économique très tendu et une inflation nationale inédite.

### Un haut niveau de service public

Pour l'année 2022, le choix de la Municipalité a été de maintenir un haut niveau de service public. Sur les 3525718€ de dépenses de fonctionnement, 1616950€ correspondent aux dépenses de personnel en raison du périmètre très large de nos politiques publiques : enfance, jeunesse, culture... Ce sont des agents communaux qui assurent en direct la plupart de ces missions.

#### Maintien des subventions aux associations

C'est une richesse dont Briis peut se targuer. La commune compte près de 50 associations, dans tous les domaines : sport, culture, petite enfance, jeunesse, citoyenneté, actions sociales, solidarité, prévention...

> À Briis, il y a 10 ans, l'État finançait 136 € par habitant, aujourd'hui c'est plus de **deux fois moins :** 66 € par habitant.

Les dotations de l'État sont en baisse depuis 10 ans (413 103 € en 2011 et 221 976 € en 2021). Depuis 2014, ces baisses se cumulent à **plus d'un million d'euros.** 

Malgré le contexte budgétaire difficile, la Municipalité, qui a toujours fait du soutien aux associations une de ses priorités, ne déroge pas à la règle pour cette année et le montant des subventions est maintenu à un niveau important.

### Malgré tout, il faut continuer à investir pour l'avenir

Dans cette situation de crise, les élu-es veulent poursuivre la rénovation et le développement du village. Plus de 2 millions d'euros sont inscrits pour l'investissement. Des grands chantiers seront réalisés en 2022 : travaux rue Boissière et chemin des Sablons (l'enfouissement de réseaux, rénovation des rues, création de places de parking et de plateaux ralentisseurs) ; modernisation de l'éclairage public ; étanchéité du toit du restaurant scolaire et de son auvent arrière. Plusieurs études seront lancées : aménagement de la mare rue Fontaine de Ville ; liaisons douces entre la médiathèque et la gare autoroutière ; aire de jeux.

L'acquisition et l'installation de vidéoprojecteurs et de tableaux numériques interactifs pour toutes les classes de l'école élémentaire seront achevées. Nous avons prévu l'achat d'un véhicule électrique pour l'agent de surveillance sur la voie publique (ASVP), qui jusqu'à présent était loué, il sera financé par un emprunt, une prime à la conversion et le bonus écologique.

#### Toujours moins d'aides de l'État

Les recettes des communes proviennent essentiellement du dernier impôt qui subsiste — la taxe foncière — et de la contribution des usagers aux activités municipales. L'État a quasiment supprimé la dotation globale de fonctionnement : il nous verse 222 000 € alors qu'il nous versait 413 000 € il y a quelques années encore!

Dans un contexte incertain marqué par la crise sanitaire, la guerre en Ukraine et les scrutins présidentiels et législatifs, le Conseil municipal a adopté le lundi 11 avril,

à l'unanimité (23 voix pour), un budget à l'équilibre, dégageant même 400 000 € d'autofinancement.

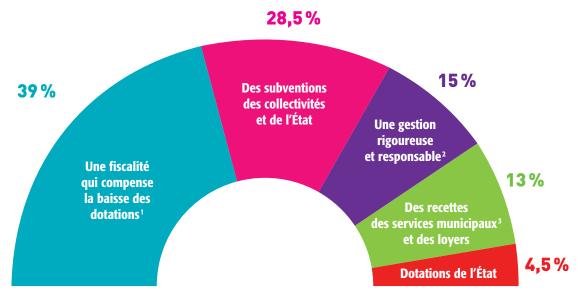
> **Mélina Vera,** Maire-adjointe en charge des Finances



### BUDGET PRÉVISIONNEL 2022.

### D'où vient l'argent ? Montant total des recettes : 5 626 667,76 €

Fonctionnement et investissement : 3 525 718€ + 2 100 949,76€

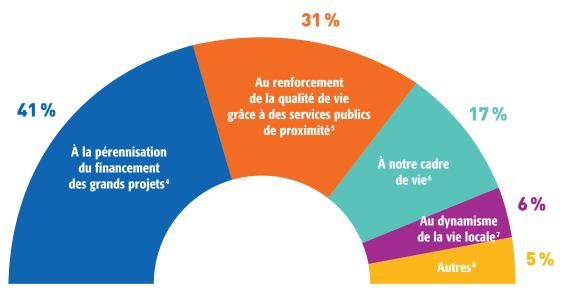


- 1 : Impôts locaux, taxes diverses (sur les pylones électriques, sur la consommation d'électricité, sur la publicité extérieure...).
- 2 : Autofinancement, amortissements, atténuat ions de charges, nouvel emprunt pour l'achat d'un véhicule ASVP.
- 3 : Restauration scolaire, portage des repas, services périscolaires, centres de loisirs, locations de salles.

### Où va l'argent?

### Montant total des dépenses : 5 626 667,76 €

Fonctionnement et investissement : 3 525 718€ + 2 100 949,76€



- 4 : Travaux, autofinancement et amortissements, remboursement de la dette, études et maîtrise d'œuvre, marché de performance énergétique.
- 5 : Services liés à l'enfance, au scolaire et périscolaire, service municipal jeunesse, solidarité, police municipale.
- 6 : Entretien des bâtiments et voiries, espaces verts, travaux en régie.
- 7 : Fêtes, animations, culture, vie associative et sport.
- 8 : Taxe foncière, fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales, divers.

### Ils nous ont quittés



#### **Danièle Thibault**

Notre amie, Danièle Thibaud, habitante du hameau de Chantecoq, Briissoise depuis de très nombreuses années s'en est allée cet été.

Nous l'avons toujours connue au service de tous et surtout des plus fragiles. Danièle a, en effet, été tout au long de sa vie une femme active. Mère de trois enfants, et mère d'accueil d'un jeune cambodgien, elle a mené une vie professionnelle dense en exerçant avec dévouement et compétence le métier d'infirmière.

Danièle après ses études d'infirmière aux Peupliers est diplômée d'État Croix Rouge en 1978 et va exercer au service médical RATP jusqu'en 1974.

Elle se consacrera aux études de ses enfants jusqu'en 1981 puis reprendra ses fonctions d'infirmière à l'hôpital de Bligny où elle se consacrera aux soins des malades du sida jusqu'à sa retraite en 1996.

Présente dans la vie citoyenne communale, nous retiendrons son engagement associatif solidaire notamment au sein du SIAD de Limours et sa participation pendant 19 ans aux travaux du CCAS (Centre communal d'Action sociale) de Briis pour soutenir les plus démunis de notre ville.

Présente aux rendez-vous culturels de Briis, à ses heures, elle était aussi une artiste peintre qui maniait l'huile et l'acrylique avec talent.

Nous gardons en mémoire son sourire, sa générosité, sa disponibilité. Merci Danièle pour toutes ces années partagées.

### Sergio nous a quittés

Il s'en est allé avec les premières feuilles d'automne, une bonne personne nous a quittés, **Serge Reix** dit Sergio, celui avec qui on pouvait partager avec bonheur une banale causerie, un commentaire sur le dernier match de rugby, sa passion.

Il était un voisin, un ami et aussi un agréable compagnon de ce loisir créatif qu'est la peinture artistique, aimant tant à partager avec enthousiasme son talent, encourageant l'un et l'autre à persévérer. Un artiste humble exprimant ses rêves, ce que les autres ne voient pas, au-delà du brouillard et des miroirs que nous tend le quotidien.

Chaque année il enrichissait avec ferveur notre exposition briissoise *Peinture Passionnément* de ses œuvres pleines de belle lumière. Que ce soit dans son île préférée (Ré) ou dans les expositions régionales, sa signature était bienvenue et attendue, sachant nous interpeller avec talent pour éclairer ses œuvres de couleurs chaudes, vives, chatoyantes (scènes de vie de tous les jours, notre village, les îles, les pêcheurs, les phares, et bien sûr ses joueurs de rugby...).

Sa bonne humeur nous manquera, espérons qu'il continuera, paisiblement, à nous guider dans nos inspirations, à manier les couleurs et les pinceaux avec envie.

Au nom de tous ceux qui s'essaient à traduire sur la toile ce qu'ils entrevoient. Salut l'artiste!

Noël Le Dévédec et ses compères amateurs de Peinture Passionément.





#### **Max Hill**

Quel choc! Quelle tristesse, alors que le mois d'août n'était pas encore terminé, d'appendre la disparition de notre ami Max Hill. Quelle émotion en pensant à tous les projets que Max avait pour la commune et qu'il ne pourra pas voir réalisés.

Il avait mis ses compétences universitaires et scientifiques et sa passion pour les camélias au service de l'embellissement du village : aménagement et entretien du jardin municipal avec les bénévoles du groupe jardin de la MJC, réalisation du Festival du camélia, œuvrer pour *Briis cité du camélia*, agir en vue d'obtenir la 4º fleur du concours des villes et villages fleuris.

Max habitait Briis depuis presque cinquante ans. Il avait créé dans sa propriété un conservatoire du camélia et il aimait ouvrir son jardin et bavarder avec ses visiteurs pour partager son savoir et sa passion.

Reconnu internationalement, il a été de longues années directeur pour la France de l'*International Camellia Society*, et son action a largement contribué au rayonnement de Briis-sous-Forges.

Fanny et Thomas, ses enfants qui ont grandi à Briis, ont décidé de faire don à la commune d'un certain nombre de camélias à planter dans des espaces publics pour honorer et perpétuer l'œuvre de leur père. Nous les remercions chaleureusement. Ils ont d'ores et déjà été planté.

Merci Max tu resteras longtemps dans nos mémoires.

### **Guy Marsin**

### Un homme de convictions, un citoyen impliqué.

Notre ami Guy Marsin nous a quittés le 13 avril dernier à l'âge de 84 ans. Ces dernières années, à cause de la maladie qui avait volé ses souvenirs, il s'était éloigné de nous et nous avions quitté sa mémoire.

Attaché à la défense des droits humains, aux valeurs de paix, de liberté et de solidarité, Guy était un homme de convictions. Affable, courtois, généreux et sensible, il restait discret sur lui-même. C'est sur le plan de l'action communale que son influence et son implication ont été fortes et constantes. Voyant Briis grandir rapidement, il va s'acharner à défendre continuellement une réelle qualité de vie dans notre village. C'est ainsi qu'il s'engagea dans l'équipe municipale où il fut élu conseiller municipal en mars 2001 dans la première équipe de Bernard Vera.

Il fut notamment l'un des artisans de la mise en place du quotient familial qui permet aujourd'hui à tous les enfants briissois de participer aux activités périscolaires dans un souci d'égal accès aux services publics. Il travailla également à inventorier le réseau d'assainissement communal, tâche ingrate et prenante, mais ô combien utile qui a permis, par la suite, d'en réhabiliter une grande partie et de préparer la mise en place de nouveaux réseaux dans les hameaux.

Nombreux sont les Briissoisses qui gardent le souvenir d'un homme engagé, efficace, soucieux du bien public. Son nom restera attaché à l'évolution récente de notre village et les idées qu'il a défendues sont toujours d'actualité aujourd'hui. Nos pensées vont aussi à son épouse Danielle, à leurs enfants et petits-enfants.

Jean-Charles Champagnat et Claudine Chappe



#### Cérémonie du 19 mars

[...] Aujourd'hui, 19 mars 2022, c'est le 60° anniversaire de la mise en œuvre des accords d'Évian, jour du "cessez-le-feu" qui mettra fin à la guerre d'Algérie et à de trop longues années de conflit, de cruels et meurtriers combats en Afrique du Nord, en Tunisie et au Maroc. [...] Si la signature d'accords de paix reste toujours un acte fort et engageant, ce qui compte vraiment c'est la mise en pratique, ce qui compte réellement c'est que les peuples puissent vivre en paix de manière pérenne. [...]

La guerre d'Algérie n'a pas duré que les 8 années officielles de la guerre d'indépendance de 1954 aux accords d'Évian. En réalité, la guerre d'Algérie a duré plus de 130 ans, du premier drapeau français planté non loin d'Alger en 1830 aux fameux accords que nous commémorons aujourd'hui. [...] La France s'appropriait ce territoire pour en faire une colonie, puis un département dans une démarche d'avilissement des peuples, de pillage des richesses qu'il convient de dénoncer avec force même 60 ans après le retrait progressif de la France car cette réalité résonne encore trop fort dans notre quotidien. [...]

Avec cette commémoration, il s'agit [...] de nous souvenir ensemble, de rendre hommage à ces hommes et ces femmes qui ont été touchés, blessés et meurtris dans leurs chaires, à leurs proches et à leurs compagnons d'armes ou devrais-je dire d'infortune. Cette vérité historique sans appel doit être rappelée pour que cela ne se reproduise plus jamais.

[...] Pour le 10° anniversaire de la loi qui instaura la date du 19 mars comme "Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc", je voudrais que nous rendions hommage non seulement aux victimes de cette guerre absurde mais aussi aux artisans de la Paix qui ont trop souvent payé le prix le plus fort pour leur engagement.

60 ans après, la plupart sont morts, mais certains ont été lâchement assassinés pour avoir rêvé de paix et de liberté, pour avoir aspiré à la justice et à une vie simple et apaisée. **Mohamed Boudiaf**, un des fondateurs du FLN, mort pour la Paix, assassiné en 1992, quelques jours après son retour d'un long exil. **Maurice Audin**, mort pour la Paix, assassiné par l'armée française pour avoir été un militant de l'indépendance algé-



rienne. Ali Boumendjel, mort pour la Paix, torturé et assassiné par l'armée française pour avoir milité pour l'indépendant de l'Algérie. Krim Belkacem, mort pour la Paix. C'est lui qui après avoir signé les accords d'Évian, n'aura eu de cesse d'œuvrer pour la paix et la liberté en Algérie et qui sera finalement assassiné par les services algériens pour avoir défendu la paix et l'humanité.

La liste est longue et face à l'impossibilité de citer de manière exhaustive toutes celles et tous ceux qui ont œuvré à la paix et à la liberté, je tiens à ce que Briis leur rende un hommage collectif et je tiens à saluer la certes trop tardive et trop lente, mais réelle aujourd'hui, dynamique de reconnaissance de la responsabilité de la France. [...]

C'est en nous réunissant nombreux, inlassablement chaque année, en témoignant des horreurs du passé que nous réussirons bientôt je l'espère, à faire que la culture de paix soit universelle [...]. Cette commémoration doit être l'occasion de regarder vers l'avenir à l'heure où une nouvelle guerre bat son plein. Je veux exprimer notre volonté d'apaisement et de réconciliation entre les peuples de toutes les régions du monde qui ont trop fréquemment une longue histoire d'oppression et de domination trop souvent portée par des idéaux économiques et stratégique qu'il convient de dénoncer et qui ne devraient pas pouvoir remettre en cause un des droits de l'homme les plus fondamentaux, celui de vivre sereinement et en paix. La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui doit nous permettre d'avancer dans le travail de mémoire et de transmission nécessaire à la construction d'un avenir de paix. [...] Je fais le souhait que cette commémoration soit un témoignage de notre volonté de paix et que ce 60° anniversaire soit l'occasion d'exprimer fermement notre opposition à toutes les logiques de guerre, notre opposition à la guerre en Ukraine, notre soutien au peuple ukrainien et notre volonté d'asile pour tous les peuples qui sont malheureusement amenés à fuir leur pays. Vive la Paix, vive la République et vive la France.

Extraits du discours d'E. Dassa

## L'éclairage public se modernise



Réunion publique : "Pensons l'éclairage de notre village", (9 novembre 2021).

La Commune de Briis engage la modernisation de son éclairage public avec l'objectif de réduire son impact environnemental, sur la santé humaine, économique et énergétique.

Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux la commune a signé un marché de performance énergétique qui s'étale sur douze ans. Retour sur la genèse de ce projet et sa mise œuvre opérationnelle.

La gestion de l'éclairage public est un sujet très important notamment au regard de l'absolue nécessité de continuité de ce service public et des enjeux sousjacents qu'ils soient économiques ou écologiques.

Sur le volet technique, ce sont plus de 700 points lumineux dont il faut coordonner le fonctionnement et garantir chaque soir et chaque matin l'allumage et l'extinction notamment pour des raisons de sécurité. Cela repose sur 27 armoires électriques réparties et plus de vingt kilomètres de réseau électrique quasiment intégralement souterrain.

Sur le volet économique cela représente aujourd'hui 50% de la consommation électrique de la commune et près de 20% de sa facture énergétique. Enfin, sur le volet environnemental, les sources lumineuses

nocturnes d'ancienne génération sont souvent des pollutions lumineuses qui attirent et désorientent de nombreuses espèces d'insectes et d'animaux et qui créent des barrières artificielles ce qui conduit au morcellement des habitats naturels. Tout cela interfère de manière importante avec leur cycle de vie et contribue à la réduction de la biodiversité en zone urbanisée. Enfin, de récente études scientifiques tendent à démontrer que la présence d'un éclairage intense à la nuit impacte la qualité du sommeil des habitants et donc la qualité de vie.

Par ailleurs, pour prendre en considération ces enjeux, le cadre règlementaire s'est progressivement durci ces dernières années afin d'encourager les communes à agir principalement sur le volet environnemental de cette problématique.

Pour résumer, il faudra que l'éclairage public soit modifié de manière à réduire et limiter les nuisances lumineuses en agissant sur l'orientation du flux lumineux de manière à ce qu'il soit dirigé vers le sol à plus de 99%, sur la couleur et la chaleur de la lumière qui devra être inférieure ou égale à 3000 Kelvin, sur l'intensité lumineuse qui devra être adaptée aux usages et sur les plages horaires d'éclairement. Enfin, il sera nécessaire de limiter au maximum l'intrusion lumineuse dans les logements.

#### La consommation électrique de l'éclairage public adaptée aux usages et à la fréquentation des lieux

C'est pour toutes ces raisons, que la commune a décidé, dès la fin de l'année 2020, d'engager la modernisation de son éclairage public qui coûtera, après 12 années d'investissement environ un million d'euros.

Mais il ne s'agit pas simplement de renouveler notre parc de sources lumineuses. Nous avons décidé de pratiquer une analyse de la consommation électrique de l'éclairage public rue par rue et de la corréler avec l'ancienneté du matériel de manière à présenter à la population un plan pluriannuel de modernisation qui permettent de générer le plus rapidement la plus importante économie d'énergie en tenant compte de l'ancienneté des installations. De cette manière nous sommes aujourd'hui dotés d'un projet de modernisation rue par rue qui a terme permettra non seulement de générer plus de 60% d'économie d'énergie mais aussi de réduire drastiquement la facture énergétique de la commune.

Dans le même temps, il sera procédé au marquage et à la géolocalisation de l'ensemble des sources lumineuses de manière à faciliter l'entretien et les interventions d'urgence en cas de défaut d'éclairage public. Par contre, la détermination des conditions de modernisation de l'éclairage public et notamment la forme que prendrait l'adaptation de l'intensité lumineuse aux usages et à la fréquentation des lieux nécessitait selon nous une réunion publique où toute la population a été invitée puis une réunion spécifique pour les habitants des rues aui verraient leurs candélabres modernisés en 2022. Ces réunions se sont déroulées les 9 et 23 novembre 2021 et elles ont réuni plus de 100 personnes. Nous avons profité de la première réunion pour présenter les enjeux de la modernisation de l'éclairage public à Briis et pour débattre de la solution à adopter pour adapter l'éclairage à la fréquentation des espaces publics, soit une extinction totale à partir d'une certaine heure, soit un abaissement de puissance progressif au cours de la nuit.

Afin d'illustrer notre propos et de pouvoir débattre de cette importante question dans les meilleures conditions nous avons fait installer un candélabre modernisé (50 Watts LED) à proximité du lieu de la réunion et une démonstration d'abaissement de puissance a été faite. À l'issue de cette réunion, de la démonstration et du débat qui

a suivi, les habitants présents ont décidé que nous ne devrions pas mettre en œuvre d'extinctions totales mais des abaissements de puissance dont le caractère progressif pourra être décidé par quartier ou par rue au gré de l'avancée du projet de modernisation.

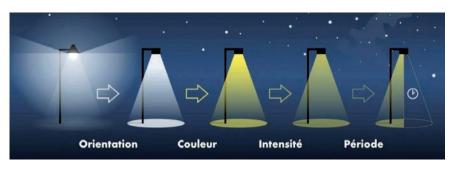
### Une baisse de puissance progressive en concertation avec les habitants

C'est donc parce que les habitants des Aulnettes seront les premiers concernés avec ceux du chemin des Sablons et de la rue Boissière que nous avons débattu avec eux de la mise en place d'un abaissement de puissance progressif au fil de la nuit dans leurs rues. À l'issue de cette concertation, les habitants présents ont donc décidé que la puissance serait de 100% de l'allumage à 23 h, puis qu'elle passerait à 40% et enfin à 10% à partir de 1 h du matin avant de passer à 70% à 5 h et ce jusqu'à l'extinction sachant que les horaires d'allumage et d'extinction évoluent tout au long l'année et sont gérés par des horloges astronomiques.

Ce réglage pourra évidemment faire l'objet d'ajustement si nécessaire.

Comme vous avez peut-être pu vous en apercevoir le déploiement de ce projet de modernisation a d'ores et déjà commencé chemin des Sablons et rue Boissière à l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux. Par ailleurs, le quartier des Aulnettes a été identifié comme prioritaire dans ce projet parce que d'une part, les ampoules qui équipent les candélabres de ces rues ne sont plus commercialisées et qu'il est devenu impossible de les remplacer et d'autre part il est nécessaire de créer 20 nouveaux points lumineux afin d'offrir aux habitants un éclairement plus efficace qu'il ne l'est aujourd'hui en s'ajoutant aux 30 déjà existants. La modernisation de l'éclairage aux Aulnettes s'étalera sur 3 ans en commençant dès cette année par le chemin des Aulnettes.

C'est un travail de longue haleine qui s'engage et un coût très important qui sera financé par des subventions de la région Île-de-France et de l'État. Dès cette année, nous pourrons mesurer l'impact de ces travaux sur la facture énergétique de la commune et gageons que ce travail participera à préserver les insectes et animaux sensibles aux nuisances lumineuses et à améliorer la sécurité des rues de notre commune.



## Valérie Mougel, écrivaine publique à votre service



L'écrivaine publique vous reçoit en mairie, sur inscription préalable, deux fois par mois. Ce service est gratuit pour les Briissois-es.

Vous êtes "écrivaine publique" mais comment pourriez-vous qualifier autrement votre métier?

Je suis un aidant qui met ses compétences techniques à disposition du public. J'aide à la communication écrite entre individus et entre les personnes et les administrations.

À titre d'exemples, je rédige des courriers administratifs. Il peut s'agir d'une demande à la Caisse primaire d'assurance maladie (changement d'adresse ou demande d'affiliation), aux impôts, à la caisse de retraite (dossier de pension de réversion), à la CAF (demande de logement social); même si beaucoup de ces démarches se font maintenant en ligne. Il peut s'agir aussi de courriers dans un cadre professionnel : lettre de motivation, demande de stage, aide à la reformulation du curriculum vitae. Je peux

aussi aider à rédiger des lettres de contestation ou des demandes d'explication sur une facture ou un contrat (assurance, énergie, locatif), notamment pour un envoi en recommandé. Je peux relire des documents pré-rédigés pour parfois clarifier le propos. Mais sans jamais trahir ce qu'a voulu dire l'auteur.

L'aide aux démarches en ligne est un pan essentiel de mon activité : remplir des formulaires, créer des espaces client, permettre aux personnes qui n'ont pas d'outil informatique de créer une adresse mail ou les aider à rédiger un mail. Je montre aussi comment faire.

Pouvez-vous gérer une demande de A à Z? Mon objectif est de mener à bien la mission qui m'est confiée. Le temps de la consultation en mairie est limité mais suivant la demande, il peut m'arriver de finaliser le travail chez moi. Je n'oublie pas les autres services mis à disposition et qui peuvent aussi assurer un suivi ou compléter la mission : CCAS, avocat, assistante sociale, vers qui je peux diriger les usagers pour la suite de leurs besoins. Les informations reçues resteront bien évidemment confidentielles.

On pense que l'écrivain public est à la disposition des usagers atteints d'un certain illettrisme mais en réalité ce n'est plus le cœur de mon métier. L'état dématérialise de plus en plus et les démarches sont parfois complexes. Il est important que chacun puisse avoir le même accès à ses droits et ne pas être laissé de côté. C'est mon engagement.

Propos recueillis par **Virginie Janssen,** Conseillère municipale déléguée aux services publics locaux

### **Festival Jeux Thèmes 2022**

### Jeux d'adresse

Entre grand soleil, grosse pluie et chaleur, un moment de partage qui nous manquait. Après deux ans d'absence, nous avons retrouvé les jeux

de plateau, les jeux géants, le repas à thème et la soirée

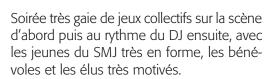
dansante avec un plaisir sans retenu.



le repas du soir : olives et tomates cerise à manger avec des baguettes, cochon et poulet à la broche.



Photos réalisées par François Caron pendant le Festival leux thèmes 2022



Spéciale dédicace à Erwann, ludothécaire municipal et Océanne, directrice du SMJ et un grand merci aux jeunes et aux bénévoles pour le rangement des barnums sous la pluie!

## Retour sur **les Conseils de quartiers**



Emmanuel Dassa, maire de Briis-sous-Forges, et les membres du Conseil municipal souhaitent entretenir le dialogue et la concertation avec les Briissoises et les Briissois afin de les associer au maximum à la gestion municipale.

C'est pourquoi, en plus des réunions publiques, des Conseils de quartiers ont été organisés pour échanger sur les projets à venir mais aussi recenser les problèmes, répondre aux questions et recueillir les souhaits des habitantes.

Du 9 septembre au 5 octobre 2021, les élu-es ont organisé des réunions en mairie, quartier par quartier, hameau par hameau. Le maire, Emmanuel Dassa, entouré d'élu-es municipaux a rencontré les habitant-es, de tous les quartiers et hameaux de la commune, qui ont répondu nombreux et nombreuses à cette invitation.

Le but de cette démarche est d'associer les administrées à une définition précise des besoins et priorités dans le cadre des futurs programmes de travaux et recueillir leurs observations et suggestions pour l'aménagement et l'embellissement de leur quartier et améliorer la sécurité routière.

Cette démarche, devenue une habitude sur la commune, a rencontré un beau succès et ce sont plus de 250 Briissoises et Briissois qui ont participé à ces rencontres. Les problèmes abordés furent très divers et ce sont plus de deux cente questions qui ont été posées aux élu·es à l'occasion de ces rencontres.

La question des travaux du quotidien reste évidemment au cœur des échanges et le maire a présenté deux sujets d'ordre général en préambule de chacune des rencontres : le projet d'enfouissement des réseaux et la rénovation de la rue Boissière ainsi que l'état d'avancement de la révision du PLU.

Les questionnements rapportés ont ensuite été classés en quatre catégories :

Ce qui relève de l'entretien et qui doit faire l'objet d'un traitement urgent, (nombre de ces cas ont déjà été traités depuis ces visites).

### **DÉMOCRATIE LOCALE**

- Ce qui touche à la sécurité et qui doit entraîner un examen approprié (signalisations, aménagements, sens de circulation...), les travaux de sécurisation de la rue Boissière vont être évalués dès la pause des nouveaux panneaux.
- Les problèmes qui nécessitent une étude et un financement modéré et qui feront l'objet d'une programmation. Dans cette catégorie, des bureaux d'études ont notamment été mandatés sur les questions des ruissellements à Launay-Maréchaux, et de l'assainissement aux Aulnettes.
- Les aménagements plus conséquents qui nécessitent la mise en œuvre de moyens et de financements importants.

Parmi toutes les préoccupations qui ont été évoquées à l'occasion des Conseils de quartier il en est une qui peut être classée dans les quatre catégories évoquées précédemment et qui est revenue chaque soir de ce cycle de rencontres.

En effet, les questions de civisme et de la sécurité routière ont particulièrement animé ces soirées car on constate à Briis, mais partout ailleurs aussi, un défaut important de respect du code de la route et notamment des limitations de vitesse en agglomération.

Dans le même ordre d'idées, il peut paraître futile de rappeler l'absolue nécessité du respect des sens et des restrictions de circulation car on constate une importante augmentation des infractions à ces règles. Nous traitons ce problème en lien avec la gendarmerie de Limours qui nous apporte un soutien réel mais malgré tout insuffisant au regard du nombre croissant d'infractions et des faibles effectifs de la brigade.

Enfin, nous constatons – et on nous a aussi souvent rapporté – que les trottoirs de notre commune étaient occupés par des véhicules qui contraignent les piétons à se déporter sur la route pour éviter les stationnements illicites.

Il est de notre devoir de citoyen de respecter et d'utiliser les places de stationnement prévues sur la commune afin d'éviter le pire, un accident qui mettrait en cause un piéton contraint à marcher sur la route pour éviter un véhicule gênant.

Enfin, il paraît nécessaire de rappeler que pour éviter ce risque, nous devons aussi sortir les containers à ordures ménagères la veille des jours de collecte et les rentrer le soir-même afin de ne pas encombrer les trottoirs.

Un retour détaillé vous sera proposé à l'occasion des prochaines réunions publiques qui nous donneront l'occasion de prendre ensemble les décisions importantes qui permettront d'améliorer encore la qualité de notre cadre de vie déjà bien préservé.

#### Emmanuel Dassa,

Maire de Briis-sous-Forges

#### Mélina Vera,

Maire-adjointe chargée des finances, de la communication et de la démocratie locale

### Circulation limitée à 30 km/h en centre-bourg

Le non respect des limitations de vitesse en agglomération est une tendance dramatique qui est observée sur l'ensemble du territoire français depuis la fin des deux périodes de confinement et Briis n'échappe malheureusement pas à cette tendance.

Il apparaît donc nécessaire de rappeler que la vitesse de circulation est limitée à 30 km/h dans tout le centre-bourg ainsi que dans les rues d'Antioche et Simon de Montfort. Nous prévoyons de renforcer la signalisation sur ce point dans tout le périmètre concerné et nous rappelons que la zone qui débutait rue Boissière à l'intersection avec la rue Sainte-Croix et le chemin de la Gironde sera étendue jusqu'au chemin des Sablons au niveau du nouveau plateau ralentisseur dès la fin des travaux de sécurisation de cette rue.

Suite aux discussions des Conseils de quartier, l'extension de la zone 30 à toute l'agglomération a été mise à l'étude et nous me manquerons pas de revenir vers vous pour en partager les conclusions.



### Théâtre Longueur d'ondes



Le vendredi 27 mai, nous étions nombreuses et nombreux à la salle communale pour assister au spectacle "Longueur d'onde" dans le cadre de notre partenariat avec le théâtre de Brétigny. Le temps d'une soirée, les spectateurs ont pu remonter le temps jusqu'en mars 1979, au cœur du bassin sidérurgique de Longwy, pour assister à la création

de Radio Lorraine Cœur d'Acier, l'une des premières radios libres françaises devenue un espace d'expression inédit et un grand succès populaire.

La metteuse en scène Bérangère Vantusso et le plasticien Paul Cox se sont inspiré de l'art du kamishibaï japonais pour déployer un roman graphique que les deux acteurs ont feuilleté tout en revenant sur cette grande aventure.

Erwan Le Bihan

### En juin à la médiathèque

Ce mois de juin à la médiathèque a été synonyme de multiples activités et temps forts dans son habituelle mission culturelle. Le public jeunesse a pu se régaler dans tous les domaines!

Le 8 juin, la séance contes remplie d'histoires de chats



a trouvé un public attentif. Le centre de loisirs était également présent avec les enfants de maternelle.

Le spectacle annuel *Premier* âge, premières pages, le 11 juin, a donné lieu à de bons fous-rires devant l'histoire d'une petite fille partant à l'aventure avec son doudou afin de maîtriser ses émotions.



Le groupe des bénévoles de la Marmothèque animait sa dernière séance avant l'été auprès des enfants de la crèche parentale et ceux des assistantes maternelles. Les classes de l'école maternelle se sont succédées pour des séances lectures et présentation d'albums.



Et enfin, l'équipe de la médiathèque a proposé une exposition dédiée à Jean de La Fontaine, un auteur enchanteur encore étudié à l'école primaire et au collège.

Un calendrier bien rempli pour le bonheur de toutes et tous, un bon relais pour les lectures de vacances avant de présenter la sélection des médiathécaires pour les lectures de l'été.

Anne-Marie Chappe

### Bienvenue à Véronique Loarer, nouvelle conseillère municipale

Lors du conseil municipal du 30 août 2021, Monsieur le maire a informé les élu·es et le public présent, de la démission de Solène Bodard, pour des raisons professionnelles et personnelles, de son mandat de conseillère municipale. Le maire l'a chaleureusement remerciée, au nom des tous les élu·es, pour le travail accompli et son implication au service de la collectivité.

En octobre 2020, Solène a ouvert une salle de sport à Limours, où elle met en œuvre toute son expérience de sportive de haut niveau, ses diplômes de préparateur physique et mentale et ses compétences de coach pour accompagner tous les sportifs dans leurs recherches de performance et de bien-être. Avec son projet Masthanna sport and women, Solène soutient l'émancipation des femmes par le sport et dans le sport. Nous lui souhaitons le meilleur dans sa vie professionnelle, personnelle et citoyenne.

Lorsqu'un élu démissionne, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à le remplacer. Stéphane Shadegg s'étant désisté pour ce remplacement, c'est Véronique Loarer qui a accepté d'intégrer le conseil municipal. Briissoise depuis son enfance, ayant résidé dans différents quartiers de Briis,



vous la connaissez peut-être. Véronique est présidente de l'association de parents d'élèves, vous pouvez la croisser aux animations de la Caisse des Écoles et de la MJC, dans les gradins des supporters de la Briissoise GR, cette bénévole infatigable donne son temps et son énergie sans compter.

Aujourd'hui, elle est aussi conseillère municipale déléguée à la sensibilisation à la transition écologique et à ce titre, elle participe pleinement aux travaux de la commission Urbanisme et de la commission Environnement et Transports, toujours au service de l'intérêt général.

L.C. et M.V.

### Claire Lemoine,

### artiste briissoise à suivre



Elle est autrice, illustratrice et auto-éditrice, vous avez pu suivre son calendrier de l'avent en aquarelles hivernales l'année dernière ou la rencontrer au marché de Noël.

Les livres de Claire en auto-édition.

Claire Lemoine est Briissoise et passionnée d'arts plastiques. Depuis l'enfance, elle s'est essayée à l'aquarelle, aux pastels, à la poterie et à la peinture sur porcelaine. Elle suit d'abord une formation généraliste en arts appliqués pour s'orienter vers le métier de retoucheuse photos. Ce qui la passionne alors, c'est le défi du photo-montage d'une image. Mais tandis qu'elle s'engage dans l'édition d'un fanzine développant des idées sur la tolérance et la solidarité, elle quitte son métier de retoucheuse photo, gênée par l'impact des images de mode dans notre société.

### Depuis 2020, Claire utilise ses talents artistiques pour créer des livres qu'elle édite elle-même.

Elle y développe un travail de lien entre le texte et l'image qui l'accompagne. Ainsi, dans ses albums, l'histoire est racontée autant visuellement que par le langage. La création d'un album représente six mois

de travail accompagné par un comité de relecteurs qualifiés. Parfois l'histoire naît d'une illustration qu'elle compose comme celle d'une petite fille s'envolant, installée dans un avion en origami. Comment cet avion est-il devenu si gros ? Où ira-t-elle ? D'autres fois, une autre personne partage son texte et le recompose avec la mise en perspective par l'illustration.

Claire participe ponctuellement à des défis dessins, comme *Inktober* qui propose de réaliser un dessin à l'encre par jour.

C'est un réel plaisir de plonger au sein de son univers. Pour la suivre, son site : **clairelemoine.art** où vous pourrez découvrir ses créations et pourquoi pas acquérir certains de ses ouvrages.

#### Laure Clément,

Conseillère municipale.



### **Chantier Boissière-Sablons:**

### un bilan plus que positif



#### Ce sont 7 mois de chantier qui viennent de se terminer. Le chantier de la rue Boissière et du chemin des Sablons touche à sa fin.

Dans *Briis* Infos, en août 2021, nous vous annoncions le lancement imminent du chantier de sécurisation et d'enfouissement des réseaux de la rue Boissière et du chemin des Sablons. Lancé le 15 novembre 2021, ce chantier consistait à enfouir les réseaux (Enedis – Orange et éclairage public), renouveler la canalisation d'eau potable (en partenariat avec la régie publique Eaux de Briis), créer deux plateaux ralentisseurs et trois places de stationnement supplémentaires.

Ce chantier a débuté dans un premier temps par le chemin des Sablons puis la rue Boissière en février 2022. Le premier bilan que nous pouvons tirer de ce chantier est

#### Rappel du projet :

- Investissement d'1,2 millions d'euros
- 51 riverains concernés
- 1 050 mètres linéaires de câbles
- 2 plateaux ralentisseurs
- 3 nouvelles places de stationnement.

plus que positif. Malgré quelques fermetures obligatoires, la circulation des usagers de la route a pu se faire sans difficulté pendant toute la durée des travaux. Les travaux en domaine public et en domaine privé se sont déroulés en concertation régulière avec l'ensemble des riverains.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, il reste à finaliser le raccordement des riverains de la rue Boissière au nouveau réseau électrique et télécom puis retirer les derniers poteaux de l'ancien réseau. Enfin, quelques enrobés seront à terminer sur plusieurs trottoirs. Puis, il reviendra au Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Essonne Numérique de réaliser les travaux de câblage de fibre optique des dernières rues de la commune non raccordées.

Cet investissement important de la Municipalité pour la valorisation de notre village est une réussite dont chacun d'entre nous peut aujourd'hui percevoir les résultats. Nous vous donnons rendez-vous dans les prochains mois pour inaugurer ces nouveaux espaces et réseaux.

#### Alexandre Gilles,

Directeur général des Services

Maintenir un cadre de vie agréable dans notre village, c'est l'ambition que porte au quotidien la Municipalité.

### **Embellissement**

### de la commune et fleurissement



De nouvelles créations fleuries et arbustives ont vu le jour dans notre village. Des camélias qui ont été cédés à la commune par les enfants de Max Hill ont été plantés au sein du parc de la résidence Boissière, pour le plus grand bonheur des visiteurs et résidents, et au jardin du 19 rue de l'Armée Patton.

Afin de renforcer le fleurissement de notre commune, les créations existantes ont été complétées et un nouvel espace a été créé aux abords de la Maison de santé Marie Curie.

### Accessibilité de la résidence Boissière



Dans le cadre de la modernisation de son accueil, une nouvelle porte d'entrée a été installée. Les agents des Services Techniques ont créé une descente permettant aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder au bâtiment.

### **Bâtiments communaux :** entretien du patrimoine

Les agents des Services techniques ont profité de la pause estivale précédente pour rénover le hall d'accueil de la mairie et l'espace accueil du CCAS et des diverses permanences. En effet, quelques infiltrations d'eau et une usure par le temps de la peinture nécessitaient une reprise des plafonds et des murs.

### Stations d'assainissement : une gestion régulière

C'est grâce aux capacités naturelles des roseaux que les eaux usées sont traitées dans nos deux stations situées à Frileuse et au Coudray.

Cela nécessite un entretien régulier avec notamment une coupe des roseaux pour permettre leur régénération au printemps.



### Entretien quotidien de la voirie : la guerre aux nids-de-poule

Selon l'état de la voirie et l'importance du nid-de-poule, l'utilisation de l'enrobé à froid aura une durée de vie limitée. Les agents des Services techniques interviennent régulièrement sur les routes communales afin de pouvoir reboucher ces trous.

Parfois cet enrobé à froid n'est pas suffisant, un remblai est nécessaire ou alors une intervention plus importante. C'est pour cela que la Municipalité s'est dotée d'un plan de rénovation pluriannuel de plusieurs voiries communales pendant la durée du mandat.



### **Du rififi** à la CCPL

(Communauté de Communes du Pays de Limours)

Le 14 avril dernier, après une rocambolesque annulation du conseil communautaire quelques minutes avant son ouverture, qui a laissée à la porte de la Ccpl le public souhaitant y assister, la Communauté de Communes s'est dotée d'un budget qui a été adopté par une minorité de conseillers.

En effet, les délégués de Briis ont voté contre, les délégués de Limours, de Boullay-les-Troux et des Molières se sont abstenus. Retour sur les circonstances et les raisons de ce vote qui finalement s'inscrit dans la suite logique de notre abstention à l'occasion du vote du budget 2021.

de 20% en deux ans. Si certaines de ces augmentations sont subies (crise sanitaire et économique, inflation), certaines sont voulues et aucune piste concrète d'économies n'a été présentée pour maîtriser notre budget.

Parmi la longue liste discutable des dépenses de fonctionnement, deux ont particulièrement attiré notre attention. La première, 130 600 € de factures (hors appel d'offre et marché public) pour un cabinet conseil basé en Suisse, aujourd'hui en liquidation judiciaire qui semble être devenu une société immatriculée en Espagne et plus précisément en Andorre.

Cette dépense colossale semble avoir financé l'accompagnement de la Ccpl dans sa restructuration et la formation de ses agents alors que nous cotisons déjà à des organismes de formation du personnel pour une somme modique et qu'il convient de s'interroger sur la nécessité de restructurer une organisation qui a fait ses preuves depuis au moins 20 ans et avec trois présidents pour le moins très différents. La commune de Briis a réclamé un décompte précis de ces dépenses et des missions qu'elles concernent et n'a pas eu de réponse précise à ce jour.

La seconde, 40 000 € de factures pour le cabinet d'avocats, dépensés en conseil sur des sujets pour lesquels nous sommes surpris du recours aux services projets intercom

factures pour le cabinet d'avocats, dépensés en conseil sur des sujets pour lesquels nous sommes surpris du recours aux services d'avocats : un audit de la gestion de la gare autoroutière, la relation avec le Carrefour des solidarités, l'analyse d'une garantie d'emprunt, ou encore l'analyse de la maîtrise d'œuvre du tiers-lieu. Ces dépenses aussi méritent une plus grande transparence et à nouveau aucune réponse ne nous a été apportée.

Historiquement, la Ccpl dépense environ 50 000 € par an dans ces domaines, c'est près de 230 000 € qui ont été dépensés en 2021. Nous avons notre scandale McKinsey local qui représente un peu plus de 1 % du budget et la Commune de Briis demande des comptes.

Sur le volet des investissements, nous regrettons qu'avec un excédent global de près de 6 millions d'euros, il ne se passe toujours rien de concret côté grands projets intercommunaux.

Nous avons notamment cru comprendre que la pose de

la première pierre du tierslieu à Briis ne serait pas encore pour cette année. Ce budget démontre que sur le volet des grands projets intercommunaux rien ou quasi n'a avancé depuis le vote du budget précédent.

Cependant, les investissements plus modestes ne semblent eux ne pas être maîtrisés. À la Ccpl, il n'y a pas de problème d'argent donc on dépense sans compter. On remplace des véhicules de service par des véhicules de fonction, on attribue des véhicules de fonction supplémentaires, on refait les locaux pour des coûts astronomiques en commençant par le bureau de la présidente.

Les budgets réalisés 2021 démontrent que la Ccpl dépense sans compter, une Ccpl qui s'enkyste doucement mais sûrement dans l'immobilisme et c'est pour dénoncer cela que les conseillers communautaires de Briis se sont abstenus sur le vote du compte de gestion censé approuver la réalisation budgétaire.

Dans ces conditions, nous avons méticuleusement analysé la proposition de

L'heure est aux dépenses inutiles et à la remise en cause de la maîtrise des dépenses

> Nos inquiétudes concernant ce budget de la Ccpl se sont malheureusement révélées exactes, confirmant ainsi le réel changement de vision de l'intercommunalité. L'exécution du budget 2021 démontre non seulement que le temps de la coopération intercommunale est révolu mais aussi que l'heure est aux dépenses inutiles et à la remise en cause de la maîtrise des dépenses, ce que nous déplorons.

> Nous regrettons la trajectoire d'inflation des dépenses de personnel et de fonctionnement qui augmentent chacune de près

18

#### Vos conseillers et conseillères communautaires

- Emmanuel Dassa
- Mélina Vera
- Christophe Pieprz
- Erwan Le Bihan
- Virginie Janssen

budget 2022 qui a été partagée dans la plus grande confusion. En effet, plus de cinq envois complémentaires et contradictoires ont nourri nos inquiétudes qui ont fini par être définitivement confirmées.

Comme nous le craignions, la trajectoire était cohérente avec les éléments plus que "discutables" présentés dans le rapport d'orientation budgétaire, des dépenses à la hausse et des recettes en baisse comme le montrent les nouvelles augmentations des charges à caractère générales et des charges de personnels, notamment pour les fêtes et cérémonies et l'alimentation, mais aussi pour les honoraires qui correspondent au fameux cabinet helvéticoespagnol que la Ccpl prévoyait de continuer à faire travailler comme si de rien n'était.

Le fait que la Ccpl n'investisse pas depuis deux ans et ne prévoit toujours pas de le faire cette année permet de financer son train de vie somptuaire en

fonctionnement et le budget proposé dénote d'un manque d'ambition tant sur le volet de la coopération entre toutes les communes membres que sur les investissements. Ce n'est pas ce que nous attendons de notre communauté de communes. Ce que nous attendons, c'est une communauté qui s'empare concrètement de ses compétences comme le développement économique, comme le transport ou encore la petite enfance. Autant de sujets où chaque mois passé sans travailler reporte des investissements comme une nouvelle zone d'activité intercommunale. une nouvelle crèche (peutêtre parentale), des équipements sportifs, à une date ultérieure toujours plus lointaine, alors que notre territoire et ses habitant·es ont cruellement besoin de ces investissements.

C'est pour toute ces raisons, que les élu·es de Briis ont voté contre le budget primitif 2022 et que 13 autres délégué·es représentant·es quatre communes nous ont suivi, soit en votant contre, soit en s'abstenant.

La Commune de Briis et ces quatre communes réclament plus de transparence, plus de concertation et la présentation d'une vision claire et chiffrée des projets de la Ccpl dans les meilleurs délais.

### **Emmanuel Dassa,**Maire de Briis-sous-Forges

**Le SIAL a retrouvé** une gouvernance et un avenir

#### Le SIAL, Syndicat intercommunal de l'assainissement du Pays de Limours reprend des couleurs.

En effet, après dix-huit mois d'une présidence forgeoise, une mise sous tutelle par la Cour régionale des comptes (CRC), pour absence de vote de budget primitif 2021, Emmanuel Dassa a été élu président du syndicat en novembre 2021. à l'unanimité. Il convient ici de saluer l'engagement de la commune de Forges qui a retiré sa délégation à l'ancien président afin de permettre l'organisation d'une nouvelle élection.

Le nouveau président a trouvé une situation de rupture totale de communication avec l'entreprise Suez qui exploite la station d'épuration de Briissous-Forges en délégation de service public (DSP) et aucun des travaux qui devaient être faits urgemment n'avait été ne seraitce qu'étudiés. À l'inverse l'ancien président avait commandité des études inutiles qui visaient à modifier en profondeur le fonctionnement de la station et à pouvoir vendre de l'eau épurée aux golfs du territoire. Ces études ont coûté plus 100000€ et ne serviront pas au Syndicat.



Au surplus, l'ancien président refuse obstinément de remettre au nouveau président les archives du Syndicat, le matériel informatique (propriété du Syndicat) ainsi que les accès aux mails institutionnels. Plusieurs procédures sont en cours et Emmanuel Dassa ne désespère pas d'obtenir gain de cause.

Depuis son élection, le nouveau président a rétabli la communication avec le délégataire, notamment en apurant les factures impayées accumulées pendant l'ancienne présidence et signé un avenant d'un an à la durée de la DSP.

Emmanuel
Dassa a été élu
président du SIAL
en novembre 2021,
à l'unanimité.

Aujourd'hui doté d'un budget voté par les délégués syndicaux et non plus imposé par la CRC, le SIAL envisage sereinement les travaux les plus importants et les plus coûteux de l'histoire de la station d'épuration à savoir le renouvellement des membranes de filtration, pièce maîtresse du dispositif d'épuration.



## Nouveaux commerces soins et beauté

#### LM Coiffer

Audrey Lemenier est coiffeuse à Briis-sous-Forges depuis août 2019. Avant d'avoir son propre salon, elle était responsable des *Saint-Alque* de Gometz-la-Ville et de Gif-sur-Yvette.



Résidant depuis six ans sur la Communauté de communes, lorsqu'elle a repéré le local disponible, c'est tout naturellement qu'elle y a installé son salon. Depuis un an, elle accompagne un apprenti dans sa formation et pense renouveler cette expérience qu'elle trouve enrichissante.

Dans son salon, Audrey utilise une gamme de produits sans ammoniaque, sans parabène et sans sulfate. Elle réalise aussi les colorations végétales qui permettent de donner à vos cheveux des tonalités chaudes et naturelles.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez utiliser son site internet qui vous permet d'avoir accès au planning en ligne et de choisir l'horaire qui vous convient le mieux. N'hésitez pas à faire savoir si vous avez un soin des ongles chez *Ongles d'ange*, Audrey et Corinne se coordonneront pour ne pas vous faire perdre de temps.

21 rue de l'Armée Patton • 01 70 62 87 45

#### Ongles d'ange

Corinne Anger, dès son jeune âge, voulait aller aux Beaux arts. Trente ans plus tard, devenue prothésiste ongulaire, c'est sur les ongles de ses clientes qu'elle nous fait profiter de son art avec beaucoup de plaisir. Exerçant son métier depuis onze ans chez de nombreux coiffeurs de la région, elle se décide à s'installer sur Briis au 21 rue de l'Armée Patton, début octobre 2019.



#### Briis Barber

Messieurs, Sami s'est installé à Briis depuis février 2021 et cela peut vous intéresser. Il vous accueille avec son équipe dans son salon *Briis Barber*, 10 rue Marcel Quinet, avec son sourire et son accent italien. Seul barbier à plusieurs kilomètres à la ronde. Il maîtrise les techniques de l'esthétisme au masculin. Vous pouvez ainsi profiter du rasage traditionnel ou plus durable : au fil. Vous pouvez y faire entretenir votre barbe avec des soins sur mesure. Vous pouvez même y faire votre coupe de cheveux.

Respectant l'esprit des barber shops d'autrefois, on s'y présente sans rendez-vous. Au début de son installation à Briis, l'attente pouvait être assez longue, or il est nécessaire d'attendre sur place pour être pris en charge, c'est pourquoi l'équipe a été étoffée d'un employé et d'un apprenti à temps partiel, réduisant ainsi de façon conséquente le désagrément de la file d'attente.

À noter, les horaires très étendus puisque vous pouvez être reçu tous les jours : du lundi au vendredi, de 10 h à 19 h; le samedi, 9 h à 19 h et même le dimanche, de 9 h 30 à 15 h.



Dans son salon *Ongles d'ange*, vous pourrez faire prendre soin de vos mains mais aussi de vos pieds : soins régénérants, pose de gel pour la beauté des ongles ou pour leur reconstruction (contre l'onychophagie).

Passionnée par son métier, elle teste ses produits afin de proposer des senteurs agréables, de garantir la bonne santé des ongles et une bonne tenue. Corinne est attentive aux demandes de ses clientes et à les accueillir dans un cadre de détente. La proximité avec *LM coiffer* lui permet de proposer la manucure pendant un temps de coloration toujours dans le souci d'être au plus près du besoin des femmes.

Pour prendre rendez-vous du mardi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 16h, au 06 50 03 99 30.

Laure Clément & Lydie Bataille, Conseillères municipales

### **TRIBUNE POLITIQUE**

Briis est une commune de moins de 3 500 habitants (lors des dernières élections municipales). Elle n'est donc pas dans l'obligation d'ouvrir les colonnes du bulletin municipal à l'opposition. Toutefois, le Maire a proposé au Conseil municipal d'offrir cette possibilité afin de favoriser l'expression démocratique de chaque groupe en fonction de sa représentativité. Nous rappelons que cette tribune est libre et que les propos n'engagent que leurs auteurs (textes originaux, sans modification, ni correction).

Groupe "Agissons à Briis-sous-Forges"

Opposition municipale

### Le temps de la métamorphose

Notre commune se transforme et continuera à se transformer inéluctablement.

Si pour certains changements nous sommes en accord (éclairage public, enfouissement des réseaux...), pour d'autres nous n'avons pas la même vision que la majorité.

C'est le cas du nouveau Plan Local d'Urbanisme approuvé le 27 juin dernier en Conseil municipal auquel nous nous sommes opposés sur certains points.

En effet l'implantation d'un supermarché et sa station essence nous semble excessif face aux nuisances que cela engendrera. L'adjonction d'une zone d'activité qui y sera adossée densifiera largement le trafic routier pénalisant les habitants du Coudray.

Le changement c'est aussi celui du véhicule de l'ASVP qui se verra enfin conforme avec une signalétique qui respecte les règlements en vigueur.

Dernièrement le changement s'est vu au travers de la démission d'une élue en août et celle de son successeur en septembre 2021. Souhaitons-leur un bel avenir

Comme à notre habitude depuis deux ans nous restons à l'écoute de vos besoins car ils sont forcément les nôtres et cela même si nos interventions dans le bulletin municipal sont soumises à la fréquence de parution de celui-ci. Cela explique que cette tribune vous parvienne après près d'un an de silence.

Bel été de la part de vos élus Agissons à Briis-sous-Forges,

> Philippe Casolari Marjorie Labruyère Alexis Lebrun

### L'État veut porter un coup dur aux entreprises de notre territoire

L'État veut fortement augmenter les impôts des petites entreprises locales, Briis s'opposera coûte que coûte à ce projet.

La Communauté de commune du Pays de Limours a été saisie par la Direction départementale des Finances publiques pour donner un avis sur le projet d'actualisation des paramètres d'évaluation des locaux professionnels élaboré par la Commission départementale des valeurs locatives car ces dernières n'ont pas été révisées depuis 1970 ce qui a entraîné un écart entre les loyers réels et les valeurs locatives servant de base à la taxation ce qui, selon l'État, représente un manque à gagner important en terme de recette fiscale. La commission intercommunale des impôts directs de la Ccpl dispose de deux mois pour donner un avis sur

impôts directs de la Ccpl dispose de deux mois pour donner un avis sur une réforme qui consiste à modifier les valeurs locatives de référence qui servent de base au calcul de l'impôt foncier des entreprises et qui sont classées en catégorie.

La proposition qui a été soumise nous semble particulièrement injuste vis à vis des entreprises de notre territoire pour plusieurs raisons et nous ferons tout pour nous y opposer.

Tout d'abord, dans la catégorie des magasins, on observe que l'État prévoit des augmentations des valeurs locatives allant de 23 à 59 % en Essonne (37 % pour Briis) pour les petits et moyens commerces alors que dans le même temps celle des grandes surfaces est proposée pour être revue à la baisse.

Groupe "Ensemble pour Briis" Majorité municipale

Cette surtaxation prévisionnelle nous semble extrêmement dommageable pour le commerce de centre-ville et va à l'encontre du soutien à la dynamique commerçante que nous souhaitons renforcer. Sachez par ailleurs que toutes les catégories d'entreprises seraient impactées.

Ensuite, en plus de ce projet d'augmentation des taux, les services de l'État prévoient de modifier la référence ce qui conduit à considérer que Briis-sous-Forges est équivalent à Gif-sur-Yvette du point de vue du développement économique et des loyers alors même qu'il est évident que la présence des gares RER ainsi que sa population font de cette ville un pôle d'attractivité économique nettement plus conséquent.

Ce changement de référence, s'il était confirmé conduirait à une nouvelle augmentation de 9% de la valeur locative.

Mis bout à bout, cette réforme conduirait à une revalorisation de 46 % de la taxe foncière pour les commerces de centre-ville à Briis, en 2023. Ce qui nous semble totalement impossible à accepter en l'état, au regard non seulement de l'importante inflation que nous subissons mais aussi de l'incertitude que connaissent nombre de petites entreprises de notre territoire suite notamment à la crise sanitaire.

La Commune de Briis, aux côtés des autres communes de la Ccpl, considère que cette réforme doit être repensée dans son ensemble et que cela nécessite de la reporter d'au moins deux ans afin de permettre la réévaluation la plus juste au regard des spécificités de notre territoire.

Les élu-es de la Majorité municipale

### Conseil municipal

### Séance du 8 février 2021

#### 1. Adhésion au groupement de commandes assurance Cyber Risques

Il est nécessaire de renouveler les conventions qui définissent et encadrent les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement maternel et élémentaire : activités périscolaires et extrascolaires, de l'accueil adolescents et du bonus territoire CTG (convention

territoriale globale) pour la Maison des enfants et la Maison des jeunes et de la vie associative.

À l'unanimité (pour 23).

#### 2. Correspondant défense

M. Christophe Pieprz est désigné interlocuteur local pour toutes les questions de défense nationale afin de renforcer le lien entre l'Armée et la Nation. À l'unanimité (pour 23).

### 3. Approbation du Contrat culturel de territoire saison 2021 et demande de subventions

La Municipalité sollicite du Conseil départemental de l'Essonne les aides et les soutiens les plus élevés possibles pouvant être consentis dans le cadre de ce contrat d'aide aux projets culturels de territoire au titre de la saison 2021. À l'unanimité (pour 23).

### Info en plus

Le Conseil municipal est une assemblée fondamentale pour la vie communale. Il décide, démocratiquement, des actions nécessaires à entreprendre pour répondre aux besoins de la population, sur la base d'un programme présenté lors d'élections qui se déroulent tous les 6 ans.

À la suite des dernières élections municipales (mars 2020), le Conseil municipal de notre commune est composé de 23 personnes. 20 ont été élues majoritairement par l'ensemble de la population sur la liste conduite par Emmanuel Dassa, permettant ainsi de poursuivre

les actions entreprises depuis 2001. Trois ont été élues sur la liste d'opposition conduite par Philippe Casolari.

Ce conseil se réunit régulièrement pour débattre et prendre les décisions nécessaires à la vie de la commune. En particulier, chaque année, il élabore le budget et détermine le taux des impôts locaux, sur la base d'informations fournies par les services de l'État.

Les séances du Conseil sont publiques. Chacun peut y assister, mais personne ne peut intervenir s'il n'y est pas invité par le Maire.

### Conseil municipal

### Séance du 15 mars 2021

### 1. BP 2021 : Débat d'orientation budgétaire

Il convient de tenir un débat d'orientation budgétaire (DOB), afin d'examiner les grandes orientations qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2021 de la commune et de son budget annexe assainissement. Le Conseil municipal acte des orientations budgétaires.

### 2. Demande de subvention dans le cadre de la DETR pour l'année 2021

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter auprès de Monsieur le Préfet de l'Essonne l'inscription du projet de réfection de l'étanchéité du toit du restaurant scolaire des écoles de Briis-sous-Forges au bénéfice de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et sollicite une subvention dans le cadre de la DETR la plus large possible. Les travaux démarreront après notification de la subvention.

À l'unanimité (pour 23).

### 3. Modification du réglement intérieur du Conseil municipal

Il convient de procéder à des modifications du réglement intérieur du Conseil municipal. À la majorité (21 pour ; 2 abstentions : M<sup>me</sup> Labruyère – M. Lebrun).

### 4. Convention relative à l'installation d'une antenne de GRDF

Vu le déploiement des compteurs communicants gaz de GRDF en cours au sein de la commune et considérant qu'il est nécessaire d'installer un équipement de télérelève en hauteur sur la commune. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention d'hébergement d'une antenne a vec GRDF sur le toit de la mairie.

À l'unanimité (pour 23).

### 2022, une année électorale

#### Cette année restera marquante pour la démocratie en raison des multiples événements électoraux auxquels chaque citoyen·ne a pu participer.

	1 <sup>er</sup> tour		2nd tour	
Résultats des élections présidentielles à Briis	Nombre de voix	% des exprimés	Nombre de voix	% des exprimés
Nombre d'inscrits	2 4 9 7		2 4 9 7	
Nombre de votants	1 971	78,93%	1 920	76,89%
Bulletins blancs ou nuls	30	1,52%	165	8,59%
Suffrages exprimés	1 941	98,48%	1 755	91,41%
Candidat-es				
Macron Emmanuel	658	33,90%	1 247	71,05%
Mélenchon Jean-Luc	400	20,61%		
Le Pen Marine	316	16,28%	508	28,95%
Pécresse Valérie	130	6,70%		
Jadot Yannick	116	5,98%		
Zemmour Éric	98	5,05%		
Roussel Fabien	92	4,74%		
Lassalle Jean	38	1,96%		
Dupont-Aignan Nicolas	37	1,91%		
Hidalgo Anne	28	1,44%		
Poutou Philippe	15	0,77%		
Arthaud Nathalie	13	0,67%		

	1 er tour		2nd tour	
Résultats des élections législatives à Briis	Nombre de voix	% des exprimés	Nombre de voix	% des exprimés
Nombre d'inscrits	2515		2516	
Nombre de votants	1 348	53,60%	1 344	53,42%
Bulletins blancs ou nuls	30	2,22%	90	6,70%
Suffrages exprimés	1318	97,77%	1 254	93,30%
Candidat-es				
Rixain Marie-Pierre	484	36,72 %	675	53,83 %
Deme Amadou	416	31,56 %	579	46,17 %
Boutaleb Alain	155	11,76 %		
Martin Jérémy	100	7,59 %		
La Selve François	48	3,64 %		
Polizzo Iliane	47	3,57 %		
Coquelet Jean-Pierre	21	1,59 %		
Scache Agathe	19	1,44 %		
Loizillon Martin	12	0,91 %		
Plouin Juliette	8	0,61 %		
Djabali Miriam	7	0,53 %	_	

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Source : Ministère de l'Intérieur.

#### **Mairie de Briis-sous-Forges**

Place de la Libération • 91 640 Briis-sous-Forges Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65 accueil@briis.fr • www.briis.fr

#### Horaires de la mairie

Les lundi, mercredi et vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h Les mardi, jeudi et samedi : de 9 h à 12 h

**Permanence des élus** (pour les urgences)

Le week-end: 06 08 58 80 94.

#### Horaires de la Médiathèque municipale

Mardi : de 16 h 30 à 19 h

Mercredi: de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi: de 16 h 30 à 18 h

Samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

#### Horaires de la Ludothèque municipale

Mardi: de 16 h à 18 h

Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (en cas de soirée jeux, la ludothèque est fermée le samedi matin)

Vendredi: de 16 h 30 à 18 h

#### **Horaires du Service municipal Jeunesse**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h. Mercredi, samedi, et toute la semaine en période de vacances scolaires 13 h 30 à 19 h

#### **Permanence de l'assistante sociale**

Prise de rendez-vous obligatoire à la Maison des solidarités des Ulis au 01 64 86 11 10.

#### **CCAS**

Prise de rendez-vous au 01 64 90 70 26 ou à ccas@briis.fr.

#### **Permanence juridique** (réservée aux Briissois)

Le premier samedi matin de chaque mois de 9 h à 12 h. Inscription préalable obligatoire en mairie.

#### **Permanence écrivaine publique** (réservée aux Briissois)

Deux fois par mois.

Inscription préalable obligatoire en mairie.



Photo de couverture par François Caron : Festival Jeux thèmes 2022 - Jeux d'adresse. Tu as obtenu un diplôme (brevet des collèges, CAP, BEP, BAC, BTS, DUT, licence...), une distinction sportive.

Fais-toi connaître pour participer à la cérémonie "Fête ta réussite". Une remise de cadeaux aura lieu pour tous les inscrits. Un cocktail clôturera cette soirée.

Inscription obligatoire
auprès du service
municipal jeunesse par
mail à smj@briis.fr
ou en mairie
à accueil@briis.fr,
muni d'un justificatif du
diplôme ou de la distinction.

**BRIIS-SOUS-FORGES** 



### **Bulletin municipal n°109** Directeur de la publication :

Emmanuel Dassa.

**Coordinatrice de rédaction :** Mélina Vera

### Ont participé à la réalisation de ce numéro :

Lydie Bataille, François Caron, Jean-Charles Champagnat, Anne-Marie Chappe, Claudine Chappe, Laure Clément, Alexandre Gilles, Virginie Janssen, Erwan Le Bihan, Noël Le Dévédec,

Annick Ledoux, Corinne Lefeuvre, Danielle Marsin, Colette Protin, Inès Vera.

Maquette :

Service communication de la Mairie de Briis-sous-Forges.

#### Impression et brochage:

Imprimerie Lefevre • Impression sur papier labellisé PEFC issu de forêts gérées durablement.



# Les inscriptions sont ouvertes

